



Compte-rendu Assemblée Générale le 23 mars 2014 à 14H30 16 rue du Palais à MONFORT L'AMAURY.

Etaient présents : voir liste d'émargement jointe

Etaient représentés : voir liste

Départ de Karine C. à 16h10.

➤ **Rapport financier : approbation exercice 2013**

- ✓ Examen et commentaires de l'exercice de l'année écoulée par le trésorier :

Monsieur Jean Marc G. a insisté sur le fait qu'il soit plus conséquent que d'habitude. Cela est lié au fait que Mali-Médicaments, association coordinatrice de la branche culture et patrimoine dans le cadre des manifestations préparatoires (An Ka Willi) aux Assises 2013 de la coopération décentralisée, a reçu pour cette animation un gros soutien financier de la part du Conseil Général et des autres associations partenaires, 11.659,5 € en tout, mais a eu aussi dans ce domaine de grosses dépenses, 11.709,20 €, soit une quote-part de 49,70 € à charge de Mali-Médicaments.

- ✓ **Approbation à l'unanimité des membres présents ou (et) représentés exercice 2013 :**

Exercice 2013 excédentaire de 1 370 €.

44 076,98 € en recettes pour 42 706,98 € en dépenses.

- ✓ Communication :

Il est à noter que désormais Mali-Médicaments possède son propre compte bancaire au Mali en application des décisions prises lors des réunions précédentes, le Président, le trésorier et notre correspondant local ont délégué de signature.

➤ **Etablissement budget prévisionnel 2014 :**

- Dépenses:

- ✓ Communication préalable :

Rappel des dépenses déjà engagées pour l'année en cours :

- 2.300 € puits de Tendely, fini et inauguré le 15 mars 2014 avec fête au village, inscrit au programme de la 2^{ème} tranche triennale avec notre partenaire Conseil Général (en novembre nous avons déjà viré la somme de 8.900 €).

- 2.200 € qui couvrent la construction de 4 nouvelles latrines, (2 à Témégolo et 2 à Baragnagolé), complément des latrines déjà réalisées à ce jour et permettant de proposer des lieux d'aisance filles et garçons séparés sur deux sites. Très appréciées.
 - 1.500 € pour les trois dispensaires avec lesquels nous travaillons actuellement.
 - 500 € pour l'achat d'objets artisanaux.
- ✓ Dépenses prévisibles : commentaires.

Soit 28.384 € budgétés en dépenses.

- Recettes :

Sur le budget de l'année écoulée, presque toutes nos opérations de recettes habituelles nous ont rapporté davantage qu'au cours des années précédentes. Cependant en prévisions, nous sommes restés prudents.

Notre donateur principal lui, reste stable dans son efficacité maximale, et il a redit qu'il ne nous ferait pas défaut pour son versement annuel de 10.000 € qui aura lieu en octobre prochain. A ce sujet, un don exceptionnel de 3.000 € en complément de l'année 2013, toujours du même donateur, vient de nous être versé et abondera notre budget 2014. Le Président remercie à nouveau au nom de tous les membres de Mali-Médicaments, au nom de nos amis maliens cette personne.

Le Conseil Général des Yvelines devrait nous reverser à peu près le même montant que précédemment, soit 6.614€, d'autant plus que nous avons pratiquement terminé les ouvrages prévus pour 2014.

Notre opération brioches a produit de beaux résultats en septembre dernier. Cependant, afin d'optimiser sur les 3 secteurs, le stock et la vente, de manière à ne pas acheter un complément de brioches alors qu'il en reste sur une zone, il est demandé, en cas de besoin de prévenir aussi vite que possible Jean-Yves T., notre responsable général. En fonction de ces données, un déplacement de brioches sera effectué dans la mesure du possible en sachant qu'entre RAMBOUILLET et les deux autres secteurs, MONTFORT et NEAUPHLE c'est difficile à mettre en œuvre. A priori pour la prochaine campagne, nous ne changeons pas le nombre de plateaux mis à la vente publique sauf si de nouveaux points de vente se concrétisaient.

Pour une efficacité maximale de notre opération Microdons qui nous a rapporté cette année la somme record de 1.618 €, l'approche que nous avons menée en septembre dernier, sous la conduite de Marie-Eve et Henri est reconduite : le samedi soir de l'opération brioches, répartition des temps de présence pour la semaine suivante dans le magasin Carrefour Market de Villiers Saint-Frédéric.

Si la récolte de l'an prochain le permet, nous renouvelons l'opération jus de pommes en augmentant légèrement le nombre de bouteilles : de 380 à 420. Au vue de l'expérience de cette année, nous essayerons d'être plus nombreux et d'autre part, 2/3 des bouteilles pourraient être écoulées dès récolte entre nous ou nos proches. Ainsi, nous limiterions les manipulations et le stockage.

Nos deux opérations vide-greniers sont reconduites. La prochaine aura lieu à St HILARION le 25 mai 2014.

Il en va de même pour nos ventes d'artisanat du Mali, à ce sujet, Jean Marc propose comme nouveau point de vente son entreprise à savoir le Crédit Foncier.

Nous devons une manifestation au Conseil Général en échange de la signature de la convention triennale. Une subvention supplémentaire de 500 € nous est octroyée à ce titre pour l'organisation d'une rencontre où nous devons mettre en valeur bien sûr ce que nous faisons, mais aussi ce que fait le dit Conseil Général à nos côtés. Il a été décidé de privilégier par ordre préférentiel, les villes de BEYNES, NEAUPHLE, voire MONTFORT afin de profiter de cette manifestation pour essayer de promouvoir nos actions et par voie de conséquence de doper nos ventes de brioches dans ces secteurs. Dans les

impératifs quant à l'organisation et au financement de cette opération ont été mis en avant la recherche de la gratuité de la salle ou du lieu retenu et par ailleurs le fait de ne pas entrer en concurrence vis-à-vis d'une autre association partenaire du Conseil Général.

Soit 28.384 € budgétés en recettes.

- Communication :

A l'heure actuelle, en trésorerie, nous disposons sur notre compte en France d'une somme d'environ 9.000 € dont les 3.000 € de complément de don exceptionnel.

Le Vice-président et le Président proposent d'affecter 2.300 € d'ores et déjà à la construction d'un bloc de deux latrines « filles » et d'un bloc de deux latrines « garçons » à TENDELY. En effet, nous venons en ce lieu de doter le village d'un nouveau puits et les habitants sont très demandeurs de ces commodités pour leur école comportant 9 classes, au vue des réalisations dans les villages autour.

Par ailleurs, les 6.000 € restants, abondés par la subvention du Conseil Général soit 6.000 € et les recettes des différentes opérations d'ici septembre, nous permettraient d'envisager un virement correspondant à la création d'un nouveau puits dès cet automne. Le coût d'un tel ouvrage se situe désormais entre 12.000 € (et) 14.000 € pour 40 à 45m de profondeur.

Proposition unanimement adoptée.

Françoise V. a collecté du matériel médical d'où l'envoi d'un colis conformément à la ligne budgétaire prévue à cet effet.

- **Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés du budget 2014 présenté en équilibre :**

➤ **Approbation Rapport d'activités 2013 :**

- ✓ Bilan de l'année écoulée : Rappel très bref du Vice-président, les membres de Mali-Médicaments ayant déjà eu le détail du bilan et étant tenu au courant en temps réel de chaque étape relative à chaque action.
- ✓ **Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés du rapport d'activités 2013**

➤ **Activités prévisionnelles 2014 :**

- Organisation et sécurité :

Notre compte bancaire en France ne se trouve plus désormais sur Montfort l'Amaury pour des raisons pratiques liées à notre changement de Président et de siège social, mais à Rambouillet. Afin de faciliter les opérations, il est demandé que nous prenions l'habitude d'effectuer désormais autant que possible les différents dépôts que nous avons à faire par chèque plutôt qu'en espèces.

S'agissant en particulier de l'opération brioches, une première collecte dès le samedi soir lorsque nous nous retrouvons tous ensemble sera effectuée.

Afin de ne pas nous trouver dans une situation de blocage, le Président, Jean-Claude BEUF, le trésorier Jean-Marc G. et la secrétaire Catherine R. habitant Rambouillet ont signature sur le compte courant et compte livret et épargne.

Adoption unanime de ces 2 propositions.

- Communication :

Bien que nous essayions dans Mali-Médicaments de corriger certaines injustices, il en subsiste une parmi nous : ceux d'entre nous qui ont Internet sont plus rapidement et mieux informés que les autres. Un relais de personne à personne entre ceux d'entre nous qui ont Internet et ceux qui ne l'ont pas est instauré.

- Nouveaux partenaires :

Notre dernière opération brioches a interpellé une personne qui habite à Beynes et travaille dans les laboratoires Zambon, (laboratoires pharmaceutiques italiens) qui fonctionnent à partir d'authentiques valeurs humaines. Ces valeurs se traduisent par un "arbre de la solidarité". C'est à ce titre que cette représentante nous a rencontrés et que nous allons tenter dans un premier temps une vente d'objets artisanaux pour l'entreprise elle-même et peut-être pour d'autres qui sont implantées dans le même immeuble d'Issy Les Moulineaux. Quand viendra le mois de septembre, nous essaierons parce que nous y sommes également invités d'y réaliser une vente de brioches et de jus de pommes. Projet en cours de concrétisation.

En partenariat avec l'entreprise Microdons et grâce chez nous à Olivier P., la démarche dite de « l'arrondi sur salaire » a été mise à l'étude avec Axa France. Il s'agit de proposer aux salariés de nous faire bénéficier des quelques centimes qui dépassent le chiffre rond de leur salaire, projet qui devrait se concrétiser en 2015 si nous sommes retenus. Une vente d'objets d'artisanat au sein de l'entreprise en 2014 est en bonne voie de concrétisation.

- Nos 40 ans :

Ils se profilent pour l'horizon 2016.

Nous décidons sur le principe de faire un grand moment convivial et festif en associant si possible le maximum de personnes ayant contribué à la vie de Mali-Médicaments depuis sa création, mais aussi de profiter de cette occasion pour mettre en avant notre association, sa longévité et ses réalisations.

Adoption unanime de cette proposition.

➤ **Approbation modifications de statuts:**

Approbation à l'unanimité des membres présents ou représentés des nouveaux statuts

➤ **Renouvellement du Conseil d'administration :**

- ❖ Hommage à Claire ROTTIER pour ses 32 ans de Présidence, ses 37 ans d'accompagnement, d'activités au sein de l'association : un moment chargé d'émotion en début de séance ! Encore BRAVO !
- ❖ Ratification unanime par l'Assemblée Générale de sa qualité de Présidente d'honneur conformément aux nouveaux statuts articles 8bis et 9
- ❖ Ratification unanime par l'Assemblée Générale de la qualité de membre d'honneur

pour le docteur Baboua TRAORÉ conformément aux nouveaux statuts articles 8bis et 9

- ❖ Ratification unanime par l'Assemblée Générale de la qualité de correspondant local pour Robert Ansama TOGO conformément aux nouveaux statuts articles 8bis et 9
- ❖ Renouvellement du bureau et ratification de l'élection du nouveau Président: Renouvellement à l'unanimité du Conseil d'Administration en l'état, lequel reconduit dans les mêmes conditions dans sa composition en vigueur jusqu'alors, en ajoutant toutefois un poste de Secrétaire Adjointe dévolu à Madame Marguerite D. Ratification unanime nomination du président, Jean-Claude BEUF.

➤ **Questions diverses :**

Le Conseil Général a lancé un appel à concours ouvert aux associations œuvrant dans le domaine humanitaire. Le jury récompensera les deux premiers lauréats par un prix de 3.000 € et un prix de 2.000 €. L'enjeu est de déterminer quelle association respecte le mieux la charte cosignée avec le dit Conseil Général.

Actuellement nous avons deux atouts, le fait que nous construisons des latrines, priorité pour cette année de l'OMS et qui plus est en séparant les commodités « filles » « garçons » et une gestion très rigoureuse des comptes notamment en ayant créé un compte sur place au Mali, permettant la traçabilité des opérations et évitant autant que possible le recours à l'argent liquide grâce au paiement par chèque bancaire.

Une première sélection se fait sur dossier, la deuxième étape, en cas d'éligibilité, se fera sous forme d'une présentation orale le lundi 23 juin 2014 au Conseil Général.

Sous réserves des modalités définies par le dit Conseil Général quant à la composition de la délégation présentant le projet, Marguerite D., Jean Marc G. Dominique V. sont pressentis et prépareront le dossier avec le Président.

Bien que ce ne soit pas notre philosophie de concourir pour savoir qui est le meilleur dans le domaine humanitaire, **Adoption unanime de cette proposition**, la possibilité d'augmenter les recettes au profit de nos amis maliens étant non négligeable.

Cathy R. propose d'organiser une vente d'objets artisanaux à l'occasion de festivités ayant pour thème l'Afrique les 28-29 juin 2014 à la MJC à Rambouillet. **Adoption unanime de cette proposition**

Le 23/03/2014

Secrétaire de séance, le Président

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF

187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Contacts :

- M Dominique VERRIEN
01 30 41 09 27 - 06 17 10 44 68
Dominique.verrien@wanadoo.fr
- Mme Catherine ROUSSEAU
rousseau_catherine@orange.fr
- M Jean- Claude BEUF
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29
Jc.beuf@wanadoo.fr

Site : <http://www.mali-medicaments.org>